

NOTE SUR LES MESURES DE PRESERVATION

LORS DE LA REALISATION DES TRAVAUX (CF. ETUDE D'IMPACT POUR DETAILS)

- ✓ Adaptation du calendrier des travaux pour préserver au maximum la faune durant les périodes sensibles (Hivernage et reproduction).
- ✓ Utilisation du réseau de chemins existant permettant d'accéder aux zones des gares et aux pylônes à proximité. Il n'est pas prévu la création d'accès complémentaire.
- ✓ Les engins seront équipés de kits antipollution pour préserver les zones humides et les cours d'eau. Ils ne seront pas stockés à proximité des zones humides.
- ✓ Mise en défend des zones humides, plantes-hôtes de papillon, ..., pour éviter tout impact sur ces zones en phase chantier.
- ✓ Définition de couloirs de survol à basse altitude pour l'utilisation de l'hélicoptère pour préserver au maximum l'avifaune.
- ✓ Mise en place de balise sur le câble de communication de la télécabine pour réduire les risques de collision des oiseaux.
- ✓ La terre végétale sera systématiquement stockée et nivelée avant le chantier, en vue de la réhabilitation du terrain, après travaux. L'étrépage sera réalisé dès que possible.
- ✓ Traitement cohérent des talus et raccords au terrain naturel.
- ✓ Réalisation d'un inventaire sur la piste de ski ayant vocation à recevoir les déblais excédentaires du terrassement G3.
- ✓ Le respect des préconisations de l'étude d'impact quant à la réalisation des travaux.
- ✓ Nettoyage du site lors du chantier.

APRES LES TRAVAUX

- ✓ Les emprises du chantier des pylônes et des gares seront revégétalisées après travaux avec des mélanges de semences adaptées au site (Altitude, nature du sol, pâturage, ...).
- ✓ Nettoyage complet du site.

AUTRES DOCUMENTS A CONSULTER

Pièce "i" : Note sur les Risques Naturels

Pièce "j" : Etude d'Impact